

LES CARNETS DES CENTRES FERMÉS EN BELGIQUE

N O U S

[DOSSIER] AFGHANISTAN

[POLITIQUE]
QUESTIONS PARLEMENTAIRES
JANVIER 2010

[INTERVIEW]
GRÉVISTES RUE DE DUBLIN

[ACTUALITÉS]
127BIS
CALAIS - CHASSE AUX MIGRANTS
ITALIE - PERMIS DE SÉJOUR À POINTS

[ACTIONS CRER &]
"NO CHANCE" DE M. BONMARIAGE
"STEENROCK" DU 24 AVRIL 2010
"NO BORDER CAMP" À BRUXELLES
MANIFESTATION À VOTTEM



Nous dédions ce carnet à Isabelle

LES CARNETS NOIRS

DES CENTRES FERMÉS EN BELGIQUE

La guerre contre le terrorisme a déjà coûté la vie à près d'un million de personnes en Irak et en Afghanistan, des centaines de milliers d'innocents blessés, déplacés, orphelins...

Cette guerre pour la sauvegarde du monde libre a été ordonnée par le président de la plus grande puissance militaire du monde, George Bush, après les attentats contre les tours jumelles à New York, et poursuivie par son remplaçant « noir » à la Maison Blanche, Obama.

Ce dernier, quelques mois seulement après son arrivée, a été félicité et a reçu le « prix Nobel de la Paix »... Le jour même il envoyait 30 mille nouveaux soldats en Afghanistan.

La Belgique participe également à cette croisade contre le « terrorisme » avec des avions de guerre F16, des hommes et de la logistique militaire. Dans l'opinion publique, on nous décrit ceci comme une mission de paix.

Les garants de notre *sécurité en danger* nous ont parlé de « démocratie », « droits de l'homme », « du bien et du mal », « des armes de destruction massive » et une liste non exhaustive des principes et valeurs humanistes qui justifient l'utilisation de la violence contre ces gens, une violence sans limites, avec des conséquences irréparables !

Rappelons-nous d'où viennent ces fameux terroristes: des fanatiques intégristes armés et payés par les Etats-Unis pour combattre les Soviétiques en Afghanistan. En Irak, pareil...Saddam Hussein était le meilleur ami de l'empire américain jusqu'au moment où il déciderait de vendre son pétrole en euros... Les pilotes des avions du 11 septembre 2001 sont les mêmes agents que la CIA a utilisés pour assassiner le commandant Massoud et toute autre personne considérée comme une menace aux intérêts impérialistes au Moyen-Orient.

Les disciples cherchent aujourd'hui à tuer leurs maîtres ...

La semaine dernière, des réfugiés pach-tounes sont venus me trouver. Cette communauté vit sur la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. Leur récit m'a glacé le sang...Les Talibans occupent aujourd'hui leur région. Ils se sont rassemblés en masse pour combattre les envahisseurs. Les Talibans obligent les Pachtounes à entrer dans leurs camps, celui qui refuse est tué. Les forces militaires d'occupation savent que dans cette région les talibans se rassemblent. Ces mêmes forces bombardent alors régulièrement les villages. Mais ceux qui meurent sont, la plupart du temps, les Pachtounes. La région étant à cheval entre l'Afghanistan et le Pakistan, l'armée de cette dernière bombarde également et détruit cette population. Les Pachtounes n'étant ni afghans ni pakistanais, ils subissent la discrimination des deux pays.

Ces femmes et ces hommes fuyant l'invasion de leurs pays, la guerre et les discriminations, ne sont en Belgique pas reconnus comme réfugiés. Leur avenir sera une vie de parias dans l'opulence méprisante de l'Occident.

Le 13 juin dernier, il y a eu des élections dans notre petit royaume, à cause de « BHV », un problème communautaire entre flamands et wallons. Dans le TOP des vainqueurs flamands : le parti nationaliste et séparatiste NVA. Dans un de ses discours sur l'immigration, Bart de Wever, chef de file du parti, disait qu'il fallait absolument renforcer notre sécurité et arrêter l'invasion étrangère... Invasion ? Sécurité ?

8 DOSSIER

AFGHANISTAN

8
GRÈVE DE LA FAIM DES AFGHANS CONTRE LEUR RENVOI DANS UN PAYS EN
GUERRE!

10
L'AFGHANISTAN EN CHIFFRES

12
GUERRE SANS FIN

15
OBAMA ET LES TALIBANS

20 POLITIQUE

L'AFGHANISTAN DÉBATTU AU PARLEMENT

EXTRAIT DES QUESTIONS PARLEMENTAIRES DU 20 JANVIER 2010
SARAH SMEYERS (N-VA) - MELCHIOR WATHELET (CDH) - ZOË GENOT (Ecolo-Groen!)

24 INTERVIEW

ENTRETIEN AVEC DES GRÉVISTES DE LA FAIM RUE DE DUBLIN À
IXELLES

29 LETTRE AU GOUVERNEMENT

30 ACTUALITÉS

CALAIS: LA CHASSE AUX MIGRANTS SE POURSUIT
127BIS - COMMUNIQUÉ DE PRESSE
ITALIE: PERMIS DE SÉJOUR À POINTS

33 ACTIONS CRER &

"NO CHANCE" DE M. BONMARIAGE
"STEENROCK" DU 24 AVRIL 2010
"NO BORDER CAMP" À BRUXELLES
MANIFESTATION À VOTTEM DU 26 MARS

SOMMAIRE



GRÈVE DE LA FAIM DES AFGHANS CONTRE LEUR RENVOI DANS UN PAYS EN GUERRE!

PAR MATÉO

8 |

Le 14 mars 2010, trente-cinq demandeurs d'asile afghans entamaient une grève de la faim rue de Dublin à Ixelles (Bruxelles). A première vue, un événement d'une banalité à périr, ce n'est qu'une grève de plus. Pourtant, s'arrêter à ce constat, ne serait-ce pas se voiler la face quant à la guerre gravissime qui sévit en Afghanistan ? Qui peut ignorer ce drame humain de notoriété internationale ? Que fait la Belgique pour les aider ? Comment respecte-t-elle la convention de Genève sur le statut des réfugiés ?

Zoé Genot, députée fédérale Ecolo, explique que les Afghans sont très peu protégés en Belgique. Tantôt notre pays les expulse directement vers l'Afghanistan (11 personnes ont été expulsées en 2009), tantôt les autorités les expulsent vers la Grèce (85 en 2009) au motif que ce pays est responsable de l'examen de leur demande d'asile parce qu'il est le pays d'accès dans l'Union européenne, alors qu'il est notoire que le taux de protection donnée par la Grèce aux Afghans est de 0% selon les statistiques du Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR).

Oui mais certains clameront que la Belgique n'est pas responsable de tous les malheurs du monde. Et même si cela était vrai, comment expliquer que les Afghans soient traités chez nous avec moins d'égards que dans des pays comme l'Italie ou la France ?! Serions-nous donc pire qu'un Berlusconi ouvertement xénophobe et un Sarkozy qui tient des discours sécuritaires à la limite du racisme ?

Malheureusement, la réponse est « *oui et bien pire !* » Sur un total de 879 demandes d'asile déposées par des Afghans en 2008, la Belgique n'a donné une réponse positive qu'à 55 personnes

(ce chiffre inclut le statut de réfugié, la protection subsidiaire et les demandes clôturées pour d'autres raisons qu'un rejet). Cela représente un taux d'acceptation des demandes afghanes de 6 % seulement. Or cette même année, ce taux s'élevait à 39% en France et 69 % en Italie (UNHCR, 2009). À titre d'information, il faut savoir qu'il existe d'autres chiffres émanant du Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides (CGRA, 2008). Ils estiment qu'en 2008, sur les 879 demandes d'asile émanant d'Afghans, la Belgique en acceptait 163 (que ce soit au titre du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire). Cela fait monter notre taux d'acceptation à 18%, ce qui reste bien inférieur à celui de la France et de l'Italie.

Face à des chiffres aussi choquants, les grévistes afghans ont demandé à l'État belge, « *à travers ses institutions que sont le CGRA et l'Office des Étrangers, de bien vouloir reconsidérer la situation des demandeurs afghans, et d'admettre que l'Afghanistan est un pays en guerre* ». Les médecins qui ont effectué le suivi médical des grévistes ont également tenté d'alerter les autorités sur la situation humanitaire de l'Afghanistan: « *Ces grévistes luttent pour leur droit à l'existence. Notre gouvernement veut les renvoyer vers un pays en guerre, où la vie humaine ne pèse pas lourd et ne pend qu'à un mince fil.* » (Dr. Kutnowski, Dr. Vanobberghen, Dr. Tran-Ngoc, Dr. Supiot, lettre du 30 mars 2010).



DOSSIER AFGHANISTAN

| 9



Avec le Cdh et Melchior Wathelet aux commandes du ministère de la politique de migration et d'asile, on devait s'attendre à une évolution. Pourtant rien ne bouge. Les Afghans continuent à être envoyés en centre fermé dont l'objectif n'est autre, *in fine*, que l'expulsion forcée. La réunion du 8 février 2010 organisée au siège du Cdh n'a laissé entendre aucune lueur d'espoir. Une délégation de la CRER et des réfugiés afghans sont venus rencontrer Monsieur Wathelet. Celui-ci n'a eu de cesse de répéter en boucle qu'il tiendra compte de la spécificité afghane et que si des expulsions avaient lieu, elles seraient organisées vers des zones sécurisées. Ouf, nous voilà rassurés ! Alors que l'ONU ne parvient pas à assurer la sécurité de son personnel présent sur place, nos expulsés afghans, eux, seront en sécurité. A la fin de l'entretien, Monsieur Wathelet a laissé entrer la police dans l'enceinte privée du Cdh pour un contrôle de papiers. On ne sait jamais, peut-être qu'un ou deux illégaux se sera glissé dans la délégation afghane. C'est toujours ça de pris, il faut faire du chiffre.

Au final après 33 jours de jeûne, les 35 grévistes de la faim ont obtenu une régularisation temporaire pour une période de six mois (carte blanche). Ils ont aussi obtenu un permis de travail C, qui leur permettra d'accéder directement au marché du travail. A la CRER, bien que nous nous réjou-

issions de la fin de l'action des grévistes fortement affaiblis, nous regrettons pourtant, qu'aucun accord global n'ait été trouvé pour l'ensemble des "réfugiés afghans". L'accord obtenu par les grévistes de la faim constitue un "éternel retour vers l'absurde" très bien décrit par les médecins dans leur lettre du 30 mars adressée aux autorités: « *Selon une règle non écrite, une grève de la faim devrait durer une soixantaine de jours, afin d'obtenir un affaiblissement "suffisant" et recevoir ainsi une "carte orange", permettant un rétablissement par un séjour de trois mois.* »



SOURCES

Site web de Zoé Genot, députée Ecolo, accédé en 2010. URL : <http://www.zoegenot.be/Politique-d-accueil-vis-a-vis-des.html>

CGRA, accédé en 2010. Top 10 des demandes d'asiles en 2009. URL : http://www.cgvs.be/fr/binaries/Fiche%20statistiques%20d%27asile%202009_tcm126-84317.pdf

UNHCR, 2009. Table 12. Asylum applications and refugee status determination by origine and country/territory of asylum, 2008. Fichier Excel téléchargeable en ligne, URL : <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/home>

DOSSIER AFGHANISTAN

L'AFGHANISTAN EN CHIFFRES

10|



[NOM OFFICIEL]

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'AFGHANISTAN

CHEF DU GOUVERNEMENT : HAMID KARZAI

[GOUVERNEMENT]

Depuis 2003, l'Afghanistan est une république islamique présidentielle. Le président est élu pour 5 ans, une fois renouvelable, au suffrage direct. Le parlement est bicaméral. Sur 249 sièges à la chambre, 68 sont réservés aux femmes. Le sénat est composé de 102 membres. Tous les citoyens de 18 ans possèdent le droit de vote. La réélection en novembre 2009 de Hamid Karzai - soutenu par les USA - a été entachée de fraudes massives.

POPULATION : **31 millions d'habitants**

DENSITE : **34 hab./km²**. La population urbaine représente 24% de la population totale

VILLES PRINCIPALES : **Kaboul** (2,5 millions d'hab.), **Kandahar** (450 mille), Herat (350 mille), **MazariSharif** (300 mille), **Kunduz** (250 mille).

LANGUES : **Le pachtou et le dari sont les deux langues officielles.** Mais il y est parlé également l'afghan, le persan, des langues turques et un grand nombre de langues moins répandues.

RELIGIONS : **99% de la population pratique l'Islam** (85% de sunnites et 14% de chiites). Le dernier % pratique l'hindouisme, le sikhisme ou le judaïsme.

GROUPES ETHNIQUES : les principaux groupes ethniques sont les **Pachtounes (42%)**, **Tadjiks (27%)**, Hazaras (9%), Ouzbeks (9%), Aimaks (4%), Turkmènes (3%).

DEMOGRAPHIE : Taux de croissance : **2,7% par an.**

Taux de **mortalité infantile : 16.5%**. Taux de mortalité des moins de 5 ans : 25,7%.

Taux de mortalité maternelle : 2%. Taux de fécondité : 6,7 enfants/femme. **Espérance de vie : 43 ans.**

ALIMENTATION : **6.6 millions d'Afghans sont sous-alimentés,** 50 % des enfants ont un poids au-dessous de la normale, **68 % de la population n'a pas accès à l'eau potable.**

ALPHABETISATION : Personnes de plus de 15 ans sachant lire et écrire : **43% des hommes, 12% des femmes.**

INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN : **rang = 174ème sur 178. 53%** de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté.

INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION : rang = 172ème sur 180.

EMIGRATION : **Taux de migration en 2009 : 2,1%**

GUERRE SANS FIN*

*L'auteur vit depuis un an dans une ville de province de l'Afghanistan et préfère garder l'anonymat pour des raisons professionnelles

12|

La crise qui suivit l'intervention soviétique de 1979 en Afghanistan jeta plus de six millions d'Afghans sur les routes vers les camps de réfugiés d'Iran et du Pakistan, avant, pour les plus chanceux, de s'envoler vers des cieux réputés plus cléments, en Europe ou en Amérique du Nord. L'espoir d'un avenir meilleur après le changement de régime en 2001 a permis le retour de cinq millions de réfugiés. Hélas, moins de 10 ans plus tard, force est de constater que pour les adolescents et jeunes adultes, le long voyage vers l'Europe reste l'option la plus convoitée malgré ses dangers.

Alors que la violence fut, pour un temps, minimale puis limitée au sud du pays, dominé par les Pachtouns et d'où est né le mouvement Taliban, nous avons été les témoins impuissants de leur infiltration dans le nord du pays, en dehors des zones dominées par les Pachtouns, où ils recrutent en exploitant les nombreuses frustrations des populations locales. La province de Kunduz est en passe de devenir la «Kandahar du Nord». Le danger est grand: en plus de contrôler des territoires, nos Talibans se sont attribués le monopole de la justice et ont créé des institutions parallèles, d'autant plus facilement que les populations sont fatiguées des abus de pouvoir et de la corruption des autorités locales, autorités qui, pour leur défense, ne possèdent ni les moyens ni la formation nécessaire pour gouverner. Leur tâche est d'autant plus ardue que «la communauté internationale», militaire et civile, investit souvent de façon chaotique malgré les nombreuses réunions de coordination qui ponctuent la semaine.

La violence contre le personnel des ONG, de l'ONU, des instances gouvernementales et en général contre les populations civiles est en hausse. Nous recevons régulièrement des rapports de prise d'otage de fonctionnaires, employés de compagnies de construction, et parfois de médecins et d'infirmières enlevés pour soigner les insurgés blessés pendant des opérations. Les femmes sont évidemment touchées : en février 2010, une députée fut victime d'une tentative d'assassinat, suivie de celle contre une jeune femme de 24 ans, membre du conseil provincial de Baghlan, dans le nord du pays. Ces attaques, de ce fait, poussent de nombreuses femmes à renoncer à la vie publique, particulièrement en dehors de Kabul, Mazar et Herat.

Le contexte social est suffocant pour de nombreux Afghans, qu'ils soient séculaires ou religieux. La violence actuelle continue de renforcer le rôle des seigneurs de guerre, qui se «recyclent» dans les institutions gouvernementales et politiques. D'autre part, les trente dernières années ont aussi consolidé la position des «mullahs», autorités religieuses issues des madrasas qui constituaient il y a un temps un groupe marginalisé socialement et politiquement, malgré leur omniprésence dans le contexte actuel, et considérées par beaucoup d'Afghans comme moins éduqués que les érudits d'autrefois, adeptes d'un Islam plus cosmopolite. L'accès au travail, aux soins de santé et à l'éducation reste limité pour beaucoup de femmes, en raison de la pression sociale et des menaces. Cette répression touche aussi les hommes: beaucoup de mes collègues plus séculaires portent la barbe, sont obligés

“ La province de Kunduz est en passe de devenir la *Kandahar du Nord* ”

d'aller à la mosquée plusieurs fois dans la journée et peinent à éduquer leurs filles, non par choix personnel mais pour préserver la sécurité de leur famille. Le comportement des hommes et des femmes est donc strictement codifié que cela soit dans la sphère publique (hommes) ou privée (femmes), un phénomène ayant commencé bien avant les Talibans avec l'arrivée des Mujahedins au pouvoir en 1992. En dehors de la pression des sphères religieuses, trente ans de guerre ont aussi avivé les tensions ethniques (qui ont, il est vrai, jalonné l'histoire afghane) bien illustrées par les tensions qui affectent la célébration du jour des Mujahedins le 28 avril. Terme détesté par les populations des grandes villes qui ont particulièrement souffert de la violence et des restrictions religieuses entre 1992 et 2001, il est au contraire revendiqué par certains Tadjiks pour légitimer leur droit au pouvoir, comme libérateurs à la fois des Russes et des Talibans. Les Pachtouns, eux, sont invariablement suspectés de liens avec les Talibans ou leurs alliés du Hezb-e-Islami d'Hekmatyar. Le consensus politique est donc loin d'être atteint et les blessures guérissent mal. Les déclarations du président Karzaï en faveur d'une politique de réconciliation inquiètent les populations non-pachtounes, qui craignent de perdre les avantages acquis depuis 2001. A ces tensions s'ajoutent les nombreux conflits familiaux, liés à la terre ou aux exactions commises pendant les guerres, que les communautés préfèrent résoudre en dehors du système de justice officiel, souvent au détriment des droits de l'homme.

Au delà de l'insécurité, neuf ans d'investissements massifs n'ont pas convaincu les afghans que cela valait la peine de rester. Pour de nombreux jeunes qui ne peuvent émigrer, rejoindre l'insurrection est une des seules carrières possibles. Le nord en particulier aurait pu profiter de la péri-

ode calme entre 2001 et 2006 pour réhabiliter ses structures économiques. Hélas les décisions de la communauté internationale d'investir dans le sud, espérant « acheter » la stabilité, ont eu peu de résultats et visent rarement les causes réelles de la pauvreté, tout en aliénant le nord, facilitant le travail de recrutement des insurgés. Les projets mis en oeuvre sont souvent de petite taille, centrés sur communautés et villages, au désavantage de projets plus importants de réhabilitation des infrastructures de transport et économiques, également nécessaires, qui permettraient la création d'emplois à grande échelle et éviteraient d'avantage des investissements profitant à un groupe ethnique en particulier, en fonction de son emplacement géographique.

Cette emphase sur le local ou le tribal touche également les aspects politiques de l'intervention étrangère: l'engouement des forces internationales pour les tribus (« tribal engagement ») est inexplicable puisque seulement 30% du pays peuvent être considérés comme « zones tribales » mais illustre le peu de compréhension de beaucoup de militaires et civils des changements sociaux survenus avant et pendant la guerre, ainsi que de ce qui constitue le politiquement légitime pour les différents groupes dans le pays.

Malheureusement les clichés ont la vie dure. Les burqas bleues, symbole de l'oppression des femmes, les tribus de guerriers sauvages aux traditions ancestrales qui ont donné au pays le surnom de « cimetière d'empires » ou au contraire l'hospitalité des Afghans, toujours prêts à offrir du thé et leur maigre repas au voyageur égaré, sont des images qui apparaissent régulièrement dans les nombreux articles des correspondants de guerre et des « policymakers ». Loin des clichés romantiques, qui façonnent trop souvent nos politiques

à son égard, l'Afghanistan illustre d'abord les conséquences néfastes d'une série d'interventions étrangères, guidées par des objectifs géostratégiques, et l'impact de ces dernières sur une société complexe, tiraillée par une modernisation fragmentée qui a pris des formes peu reconnaissables à nos yeux d'Européens.

lations internationales à notre niveau sans changer les relations internationales elles-même. Mais nous pouvons demander, au nom des Afghans, une intervention plus efficace, basée sur une compréhension du pays qui rejette clichés et raccourcis, et permette un jour aux Afghans d'imaginer un avenir dans leur pays.

“

L'Afghanistan illustre d'abord les conséquences néfastes d'une série d'interventions étrangères, guidées par des objectifs géostratégiques

”

Les interférences étrangères dans la politique afghane continuent. En tant que citoyens de pays « démocratiques », nous devons accepter la responsabilité des politiques (passées et présentes) des gouvernements que nous avons élus. La tentation est grande de prendre position contre la guerre menée par les forces de l'OTAN mais il faut y résister. En effet, la mécanique infernale pour le peuple afghan, qui trouve ses sources bien avant la guerre avec l'Union Soviétique mais s'est emballée avec les révolutions des années septante, ne s'arrêtera pas avec un retrait prématuré des troupes internationales. Sans aucun consensus national et régional sur la destinée politique du pays, avec un gouvernement peu légitime ou effectif et sans aucune faction suffisamment forte pour prendre Kaboul et contrôler les provinces, un retrait signifierait un retour à la guerre civile sauvage qui a suivi le retrait de l'URSS et précédé l'arrivée des Talibans au pouvoir en 1996. Il y a peu de chance de changer la logique des re-

QUELQUES RÉFÉRENCES UTILES

Action Aid, Afghanaid, CARE, Christian Aid, Concern, Worldwide, Norwegian Refugee Council, Oxfam and Trocaire, Quick impact quick collaps. The dangers of militarised aid in Afghanistan, <http://www.oxfam.org/policy/quick-impact-quick-collapse>, Janvier 2010

Bhatia M., The future of the Mujahedeen : Legitimacy, Legacy and Demobilization in Post-Bonn Afghanistan, International Peacekeeping 14:1 Février 2007

Crews R.D et Tarzi A, (editeurs), The Taliban and the Crisis of Afghanistan, Harvard University Press, 2008.

DFID (with CPAU), Testing hypothesis on radicalisation in Afghanistan, Août 2009



http://www.independent.co.uk/multimedia/archive/00039/Obama_Karzai_talking_39690a.jpg

LES INSURGÉS PRENNENT LE DESSUS

Le président Obama a bien reçu le message du commandant en chef des forces étrangères en Afghanistan, le général Mc Crystal : depuis quelques temps, le conflit tourne en faveur de la guérilla islamiste. Les troupes de la coalition ne parviennent pas à maintenir une pression suffisante sur les talibans pour permettre au gouvernement en place d'assurer la sécurité. Un changement stratégique doit être opéré par les forces étrangères, à moins de vouloir que le conflit s'enlise irrémédiablement... Ces derniers mois, la violence a atteint son paroxysme

depuis le début de la guerre en 2001. D'intenses combats entre insurgés et les troupes étrangères ont provoqué le déplacement de dizaines de milliers de personnes, particulièrement dans le sud du pays. Les pertes civiles sont sans précédent ce premier trimestre 2010 alors que, l'an dernier, le nombre record de 2500 civils tués avait été atteint et que 2008 avait déjà enregistré une hausse brutale de 40% par rapport à l'année antérieure selon l'Agence des NU en Afghanistan (UNAMA). D'après cette même source, deux tiers des victimes

sont imputables aux talibans et aux autres groupes rebelles. Ce constat vient ternir un des contextes sociaux les plus dramatiques de la planète. Près de 70% de la population afghane n'a pas accès à l'eau potable, une personne sur cinq est sous-alimentée. Les épidémies font des ravages alors que les soins médicaux sont inexistantes. Selon l'UNICEF, le taux de mortalité infantile et d'abus sexuels est, à présent, le plus élevé du monde. A cela s'ajoute l'impossibilité de relancer une économie, qui tourne à 90% sur le trafic de d'opium, et la corruption chronique de l'administration. Un ménage paye en moyenne 100\$ de pot-de-vin chaque année alors que la majorité des gens vit avec moins d'1\$ par jour, nous rapporte l'organisation Integrity Watch Afghanistan.

LE PLAN DE COMBAT D'OBAMA

Le président Obama sait que ce désastre humain ne passera pas indéfiniment inaperçu. Au cours de la conférence de Londres du 28 janvier, il a exposé à ses alliés la nouvelle stratégie mise au point par ses conseillers. L'idée n'est plus de mater, par la force, les talibans, mais de les affaiblir suffisamment pour, ensuite, les contraindre à sceller un accord de paix avec le gouvernement Karzaï. Trois tactiques seront employées avant la phase des négociations. La première consiste à renforcer les troupes déployées. La deuxième vise à accroître les pressions diplomatiques sur le Pakistan. Le but est de l'associer plus sérieusement aux opérations militaires que la coalition mène sur son territoire dans la *North West Frontier Province*, refuge taliban par excellence. La troisième tactique, enfin, vise à acheter l'ennemi. Un « fonds taliban » destiné à alimenter un programme de « réinsertion » a été mis sur pied. Entre 500 millions et un milliard de dollars seront transférés au gouvernement afghan chargé de promettre argent et emplois aux combattants rebelles qui acceptent de déposer les armes. L'objectif est d'amener 30.000

combattants à quitter les rangs des insurgés. Les gouvernements des pays membres de l'OTAN ont réagi favorablement à la stratégie avancée par Barack Obama. Ensemble, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont décidé d'envoyer plus de 2000 soldats en complément des renforts américains fixés, pour l'instant, à 30.000 hommes. Les autres Etats de la coalition apporteront aussi leur contribution, dans la mesure de leurs moyens, notamment en finançant la campagne de désarmement par incitation financière. Si le soutien reste ferme chez les principaux dirigeants alliés, cela n'est toutefois plus le cas auprès des populations européennes. Les sondages montrent que les Anglais sont déjà largement contre la guerre en Afghanistan. Un rapport de la CIA¹, malencontreusement tombé entre les mains de journalistes, révèle la crainte des Etats-Unis de voir se retourner contre eux l'opinion française et allemande dont la clémence ne tiendrait plus qu'à son apathie. Obama tient compte de ce facteur. Pour éviter que le soutien des nations alliées ne s'effondre, à l'instar du gouvernement hollandais, il n'a pu faire autrement que de joindre à son nouveau plan de bataille la promesse qu'il sera mené très rapidement à son terme.

UNE STRATÉGIE DISCUTABLE

Le président américain a déclaré solennellement compter sur le retrait progressif des forces étrangères dès 2011. Même en admettant que le retrait effectif soit réellement la volonté de l'administration Obama, nous ne saurions partager cet optimisme sans discuter sa nouvelle stratégie. Evidemment celle-ci constitue un tel étalage de l'immense supériorité militaire, financière et diplomatique des Etats-Unis qu'elle semble hors de portée des critiques. Et pourtant... Certes, le renfort militaire va, sans doute, permettre de contenir l'élan actuel de l'insurrection. Il facilitera aussi la prise de



bricabraque.unblog.fr

contrôle d'importants fiefs talibans comme la ville de Marjah, dans le Helmand. Mais malgré cela, l'administration Obama sait que le nombre de soldats déployés ne sera jamais décisif. Voyons pourquoi : le succès de la coalition tient dans sa capacité à persuader la population afghane que la chute des talibans ira de pair avec un développement socio-économique conséquent. La coalition est obligée de tenter de mener de front ses opérations militaires et des actions de restructuration sociale. A chaque nouvelle prise de position, les forces étrangères laissent, derrière elles, un nombre considérable de troupes pour assurer la sécurité et la mise en place de services destinés à la population. Les insurgés, pour leur part, ne résistent jamais de front aux troupes ennemies. A chaque avancée, ils se replient immédiatement, se mêlent à la population ou repassent la frontière du Pakistan. La tactique de la guérilla est aussi connue que redoutable. Elle profite de sa connaissance du terrain et attend que

l'ennemi se disperse pour l'attaquer dans le dos. Dès que l'ennemi se regroupe, les guérilleros vident les lieux en essayant de faire un maximum de dégâts. Tout est basé sur la mobilité. C'est le jeu du chat et de la souris et Obama sait que Tom n'attrape jamais vraiment Jerry. Dès lors, pour achever le travail et contraindre la rébellion aux négociations, Obama compte sur sa diplomatie au Pakistan. L'investissement des autorités pakistanaises dans la *North West Frontier Province* porterait un coup déterminant à la mobilité des rebelles. Mais il est peu probable que les Américains parviennent à convaincre Islamabad d'occuper sérieusement la région. Par la terreur, les talibans savent aussi se montrer très persuasifs. De plus, la *North West Frontier Province* est essentiellement peuplée de Pachtounes, ethnie des talibans que les pakistanais non jamais reconnu comme une des leurs. Les Pachtounes pakistanais qui fuient la province, pour éviter les bombardements et le recrutement forcé des talibans, sont d'ailleurs violemment discriminés dans le reste du pays. L'appui du « fonds taliban », troisième arme d'Obama, est donc incontournable dans son plan. L'efficacité de ce vaste programme de corruption, cependant, est encore moins garantie. Bien sûr, étant donné la pauvreté extrême des peuples afghans, un certain nombre de combattants devrait se laisser séduire, en particulier les journalistes engagés par les rebelles. Mais en adoptant ce programme, les occidentaux semblent avoir oublié l'état d'esprit de leurs opposants. Ces derniers les voient déjà comme des lâches, incapables de se battre en hommes et devant, pour cela, recourir à des techniques diaboliques comme les bombardements par drones, avions sans pilotes, téléguidés depuis l'étranger. Tenter, à présent, de vaincre à coups de dollars, aura plus certainement pour effet d'aggraver l'hostilité locale et de renforcer la motivation et les rangs des insurgés.

DES NÉGOCIATIONS IMPOSSIBLES

La nouvelle stratégie américaine risque de compromettre les chances d'arriver à une résolution diplomatique du conflit. Or, ces chances sont déjà minimes. Hamid Karzaï ne sera jamais l'homme des négociations. Tout d'abord, pour sa réélection, il a choisi comme potentiels vice-présidents, deux anciens chefs de guerre ayant combattu les talibans dans les années 1990, Mohammad Fahim et Karim Khalili. Ensuite, Karzaï est allié au chef de guerre ouzbek Abdul Rashid Dostom, accusé d'avoir tué des milliers de talibans, notamment quand ceux-ci furent les premiers bombardements fin 2001. De plus, l'armée gouvernementale afghane est essentiellement composée de Tadjiks et de

Hazaras, ethnies rivales des Pachtounes. Si l'un des principaux groupes rebelles, le Hezb-i-Islami, s'est déclaré prêt à jouer les médiateurs entre le gouvernement et les talibans, à condition que les USA honorent leur engagement de commencer leur retrait dès 2011, de nombreuses sources laissent entendre une impossibilité totale pour les talibans de considérer le président afghan comme un interlocuteur décent. Un porte-parole taliban cité par AFP, Yousuf Ahmadi, a par exemple affirmé : « Nous ne parlerons jamais au gouvernement de marionnettes de Karzaï. » Comment ne pas prendre cet avertissement au sérieux lorsqu'on sait que c'est sous les applaudissements du président Karzaï que, le 29 janvier 2002, devant le Congrès américain, le président Bush a pu déclarer à propos de l'Afghanistan et de l'Irak : « la guerre contre la terreur ne fait que commencer. (...) Des Etats comme ceux-là et leurs alliés terroristes constituent l'axe du mal qui s'arme pour menacer la paix du monde. »²

UNE « GUERRE JUSTE » POUR UN NOUVEL ORDRE MONDIAL

Finalement, que ce soit le gouvernement Karzaï ou un autre, tout espoir de négociation est sans doute illusoire. Contrairement aux occidentaux, les talibans savent dans quel type de guerre ils se trouvent. Foulant aux pieds l'ensemble des principes fondamentaux de l'ordre mondial que les Etats-Unis ont eux-mêmes promus après la seconde guerre mondiale, l'administration Bush a dû, pour pouvoir justifier l'invasion de l'Afghanistan, réintroduire le concept de « guerre juste », de guerre « pour le bien de l'humanité ». Cette posture impose inévitablement, chez l'ennemi de celui qui l'adopte, une hostilité absolue. Car, quand un Etat combat au nom de l'humanité, il s'accapare la qualité d'être humain tout en la déniait à son ennemi. Aussi, la détermination au combat des talibans revêt un





www.achievement.org

caractère existentiel. Ils sont prêts à tout pour défendre leur terre, même à commettre les pires exactions sur leur propre peuple. Dans cette guerre sans limites, les talibans observent à la lettre le précepte que Bush disait suivre : « si vous n'êtes pas avec nous, vous êtes contre nous ». Dès lors, de la même façon que les américains amalgament talibans et Al Qaida, les talibans ne peuvent qu'amalgamer le gouvernement Karzaï et l'envahisseur qui l'a mis en place. Certes, avec les démocrates au pouvoir, les Etats-Unis ne sont plus en croisade en Afghanistan. Mais la guérilla islamiste ne fait pas la différence entre Bush et Obama. La stratégie de ce dernier, dont on a vu les faiblesses, est prise comme une nouvelle démonstration de force de l'impérialisme occidental; et ce point de vue est le seul légitime. L'élan de sympathie internationale dont bénéficie Obama ne doit pas tromper, rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que ses objectifs soient sensiblement différents de ceux du gouvernement précédent. Il faut s'en tenir aux faits, c'est-à-dire à l'invasion purement illégale d'un Etat souverain par la plus agressive des démocraties néocolonialistes afin de servir ses intérêts économiques et géopolitiques. Si les dirigeants européens maintiennent leur alliance avec les Etats-Unis ce n'est pas dans l'ignorance de

ces intérêts mais en espérant récolter une petite part du marché et, ce qui est bien pire encore, parce qu'ils sont mûrs, à présent, pour un ordre international objectivé par les valeurs néolibérales. Les Afghans ont le droit de lutter pour leur indépendance. La présence étrangère en Afghanistan constitue la négation pure et simple de ce droit. Sachons entendre l'appel d'une militante de l'association RAWA (Revolutionary association of the women of Afghanistan) : « La politique actuelle, cautionnée par la communauté internationale, n'est pas si différente de celle menée par les talibans en leur temps. Il est essentiel de réaliser notre indépendance. C'est un premier pas qui permettra de mettre en place un gouvernement démocratique, qui ne soutienne pas les seigneurs de la guerre au profit d'intérêts étrangers. (...) »³

SOURCES

1. Le document est disponible sur le site de Wikileaks : <http://file.wikileaks.org/file/cia-afghanistan.pdf>
2. « Le monde selon Bush », William Karel, 2004, Editions Monparnasse
3. Interview réalisée par Camille Goret disponible sur <http://www.rawa.com>



[POLITIQUE]

L'AFGHANISTAN DÉBATTU AU PARLEMENT

20|

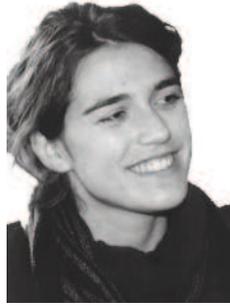
Réfugiés afghans: la Belgique va à l'encontre des décisions de la Cour Européenne des Droits de L'Homme et la Chambre des mises en accusation de Bruxelles!

Extraits des questions parlementaires du 20 janvier 2010 à la Commission de l'Intérieur.



Sarah Smeyers (N-VA):

Le nombre de demandes d'asile est en hausse. Le ministre admet-il que la procédure de régularisation qui s'est clôturée a exercé un effet d'aspiration? Comment faire pour inverser cet effet?



Zoé Genot (Ecolo-Groen!):

Monsieur le Secrétaire d'État, je suis abasourdie d'apprendre que, le mercredi 13 janvier dernier, un vol spécial est parti emmenant à son bord une dizaine de candidats réfugiés, dont plusieurs Afghans, à destination de la Grèce. Dans le cadre de l'application du règlement Dublin II, l'Office des étrangers aurait estimé la Grèce responsable du traitement de la demande d'asile de ces personnes.

Ce renvoi de candidats demandeurs d'asile, dont des Afghans, vers la Grèce est choquant pour plusieurs raisons. **La Cour européenne des droits de l'homme a fait interdiction à la Belgique à de nombreuses reprises – quinze affaires au moins dont nous avons connaissance – de renvoyer des candidats réfugiés afghans vers la Grèce**, sur base du risque de refoulement et du risque de **traitement inhumain et dégradant** étant donné que ce pays n'accorde aucune protection aux Afghans et les expulse vers l'Afghanistan, pays ravagé par la guerre où les civils vivent dans des conditions désastreuses. La Belgique a été obligée de suspendre les expulsions jusqu'à ce qu'une décision au fond soit rendue dans ces affaires.

La chambre des mises en accusation de Bruxelles a rendu un arrêt en décembre dernier, dans lequel elle affirme que **l'expulsion d'un Afghan vers la Grèce est, dans les circonstances actuelles, constitutive de traitements inhumains et dégradants**. L'Office des étrangers n'ignore pas cette jurisprudence. Il est inconcevable qu'au lieu de prendre en considération la jurisprudence de la Cour des droits de l'homme et notre jurisprudence nationale, et par conséquent de suspendre toute



**Melchior Wathelet (Cdh),
Secrétaire d'État:**

Le nombre croissant de demandes d'asile ne résulte pas de la procédure de régularisation [...].L'augmentation du nombre de demandes d'asile est presque uniquement due à la situation dans certains pays comme l'Irak et l'Afghanistan. Le fait que beaucoup de demandeurs choisissent la Belgique peut avoir un lien avec la politique plus restrictive d'autres pays de l'UE. La Belgique estime qu'elle doit respecter ses obligations internationales en protégeant les personnes issues de ces pays.



expulsion d'Afghans vers la Grèce, elle se hâte d'organiser une expulsion collective d'Afghans vers ce pays.

Monsieur le secrétaire d'État, confirmez-vous qu'un vol collectif a été organisé vers la Grèce, tout en connaissant la jurisprudence belge et celle de la Cour de Strasbourg et en sachant très bien que ces personnes seraient ensuite renvoyées par la Grèce vers l'Afghanistan où elles vivront des traitements inhumains et dégradants?

Combien d'interdictions ont-elles été faites par la Cour de Strasbourg à l'État belge d'expulser des Afghans vers la Grèce?

Ne pensez-vous pas qu'il est urgent de donner instruction à l'Office des étrangers d'appliquer la clause de souveraineté pour ces Afghans et de déclarer dans le cadre du règlement Dublin II la Belgique responsable du traitement de ces demandes d'asile?

Melchior Wathelet, secrétaire d'État:

Madame Genot, un vol spécial avec une dizaine de candidats réfugiés dont des Afghans a bien été organisé à destination de la Grèce. Ce vol avait pour objectif non pas une expulsion mais le transfert de demandeurs d'asile pour lesquels un autre État membre de l'Union européenne est compétent, en l'occurrence la Grèce, en application du règlement 343/2003 dit le règlement Dublin II.

Votre interprétation et votre interpellation soulèvent la difficile question de la responsabilité des États membres face à leurs engagements

internationaux et également par rapport au processus d'harmonisation européen quant au statut et à la solidarité entre pays concernant ces différentes procédures d'asile. Les autorités helléniques ont transposé les directives européennes dans leur droit national et sont aussi signataires de la Convention de Genève. Je rappelle que ces directives européennes sont les mêmes que les nôtres.

Les normes de base prévues dans ces directives et textes internationaux sont donc en théorie garanties. Il est vrai qu'il nous revient de veiller à ce que les droits des demandeurs d'asile soient respectés dans la pratique. C'est la raison pour laquelle j'ai pris un certain nombre de contacts informels avec le nouveau gouvernement mis en place depuis octobre 2009. Des démarches sont entreprises pour obtenir un certain nombre de garanties quant à l'amélioration des conditions d'accueil et l'octroi d'une protection, notamment pour les Afghans. Mais ce sont des éléments de politique qui doivent aussi se mener au niveau européen.

Par ailleurs, vous faites mention d'interdiction par la Cour européenne à l'État belge de transférer des demandeurs d'asile vers la Grèce.

Jusqu'à présent, la Cour a ordonné des mesures provisoires, et ce dans l'attente d'un examen plus approfondi des recours dont elle est saisie. Aucun des dossiers en cours n'a abouti à un arrêt de la Cour condamnant l'État belge pour avoir enfreint l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme en raison d'un transfert vers la Grèce.

Au contraire, la Cour européenne des droits de l'homme, saisie par un demandeur

d'asile iranien pour lequel la Grande-Bretagne avait établi que la Grèce était l'État membre de l'examen de la demande d'asile, a même jugé que la décision des Britanniques ne contrevenait pas à l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La Cour a également relevé que la Grèce est un État signataire de la Convention européenne des droits de l'homme et qu'à ce titre, elle est tenue au respect de ses obligations internationales. Raison pour **laquelle je ne souhaite pas prendre de mesures générales, l'application systématique de la clause humanitaire à l'encontre de la Grèce manifesterait de ma part un manque de confiance dans leur capacité à atteindre cette harmonisation européenne.** Nous continuons cependant à être vigilants par rapport à l'évolution de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et à la situation en Grèce pour les Afghans et les autres demandeurs. Cette question soulève la nécessité d'avancer dans le processus législatif lancé par la Commission européenne à la fin de la législature européenne précédente, notamment les différents textes déposés par le commissaire Barrot visant à harmoniser l'ensemble des procédures, les procédures d'asile comme les statuts des demandeurs d'asile.

Zoé Genot (Ecolo-Groen!):

Monsieur le Président, monsieur le Secrétaire d'État, j'avais l'impression que l'Office des étrangers piétinait l'État de droit et ne faisait pas grand cas de cette jurisprudence qui demandait de suspendre les expulsions d'Afghans vers la Grèce. Je constate que l'Office des étrangers bénéficie de votre soutien dans cette position, ce que je trouve assez inquiétant. **Je**

vous ai également cité un jugement belge qui vient de tomber et à propos duquel vous n'avez rien dit.

Vous me dites que vous avez pris des contacts avec la Grèce. C'est intéressant mais **il y a une série d'autres pays européens qui travaillent avec la Grèce afin qu'elle améliore ses procédures mais qui, en attendant, traitent toujours les demandes d'asile d'Afghans ou d'Irakiens. Ces pays estiment, tout comme le HCR, qu'à l'heure actuelle, la Grèce ne respecte pas les droits de ces demandeurs d'asile.**

Je suis donc assez choquée par la réponse qui nous est donnée. **Le fait d'envoyer ces gens vers la Grèce ou vers l'Afghanistan revient au même!** Prétendre le contraire, c'est s'enfourer la tête dans le sable.

SOURCES

<http://www.dekamer.be/doc/CCRI/pdf/52/ic758.pdf>



mediActivista: <http://www.dewereldmorgen.be/foto/2010/03/22/afghaanse-asielzoekers-hongerstaking>

[INTEVIEW]

ENTRETIEN AVEC LES GRÉVISTES DE LA FAIM RUE DE DUBLIN À IXELLES

PAR ANNE-LAURE

L'air est froid et gelé lorsque nous arrivons enfin au 33, rue de Dublin à Ixelles (Bruxelles). « Pas de renvoi vers Kaboul » est inscrit sur la vitre de l'immeuble accueillant les afghans n'ayant plus d'endroit où aller. Lorsque nous y entrons, une douce chaleur nous envahit, sans doute

due à l'énorme chauffage qui se trouve à l'entrée, mais aussi à leur chaleureuse façon de nous recevoir. Nous sommes accueillis comme des amis et non comme des étrangers. Tout de suite, ils nous racontent leur histoire...

Sakhi

« Je suis en Belgique depuis 2 ans et j'ai demandé l'asile parce que je viens de l'Afghanistan. Tout le monde a des problèmes en Afghanistan. Il y a de la censure, personne ne peut parler... Alors qu'au CGRA, ils te posent plein de questions, mais tu ne sais rien sur rien. Il n'y a pas de TV ni de Radio ou seulement celles qui sont maintenues par les Talibans. On ne sait rien, on a même pas internet.

Moi j'ai reçu une réponse négative parce que je ne savais pas le nom de ceux au gouvernement. De plus j'ai apporté des nouveaux documents que l'office demandait (envoyés par ma mère et mon frère) mais ils n'étaient pas sûrs qu'ils venaient d'Afghanistan. Tu demandes des preuves et des papiers dans ton pays, mais ça n'arrive pas. La poste par exemple, ne fonctionne pas comme ici. Mon enveloppe avec mes papiers a été ouverte au Pakistan puis renvoyée en Afghanistan, ça ne marche pas ».

Samir

« Cela fait deux ans que j'ai quitté l'Afghanistan. J'ai reçu une réponse négative du CGRA parce que je suis passé par l'Autriche. Ils disent : « tes documents sont faux, en plus tu n'es pas arrivé directement d'Afghanistan ». Ils trouvent des excuses, « tu es passé par le Pakistan, l'Iran, alors ton histoire n'est pas vraie ».

Tout le monde sait que l'Afghanistan a de gros problèmes. Spécialement la Belgique et l'Europe parce qu'ils ont envoyé des troupes là-bas. La guerre bat son plein, tout le monde peut le lire dans les journaux. »



Que penses-tu de la politique belge en matière d'immigration ?

« Elle n'est pas juste envers nous, envers les Afghans. Elle l'est peut être envers d'autres nationalités, on se rend compte que les Irakiens reçoivent un peu plus de décisions positives. Les autres pays européens surtout sont mieux acceptés. On ne comprend pas pourquoi. »

Que penses-tu de l'envoi de troupes par les Belges et les autres occidentaux dans votre pays ?

« Je ne peux pas vraiment dire, je ne suis pas bien placé pour donner mon opinion d'ici. Cependant, les autorités occidentales disent avoir envoyé des troupes pour sauver le pays et protéger la population. Mais, en fait, ils tuent beaucoup de gens là bas, ... mais aussi ici. Nous sommes Afghans et nous fuyons la guerre qu'ils mènent dans notre pays, nous sommes dans leur pays mais ils n'essayent pas de nous aider ; alors comment peuvent-ils dire qu'ils nous apportent leur soutien là-bas ? Les Afghans ici dorment dans la rue, des familles d'ailleurs aussi dorment dans les stations et les gares. »

La Belgique se revendique être un pays des droits de l'homme, mais elle expulse les afghans dans leur pays sachant que c'est la guerre. Qu'en penses-tu ?

« Ils proclament être investis dans des actions humanitaires mais on ne peut pas les croire. Ils refusent l'asile en disant que dans ta région il n'y a pas de conflit. Mais ils ne peuvent pas dire ça, la guerre civile signifie que la guerre est généralisée dans tout le pays, les conflits peuvent être plus forts dans certains endroits mais la guerre est partout. »

Où se trouve le reste de ta famille ?

« Ils sont toujours là-bas, pour la plupart. Mon père a fui en Arabie, mais ma mère est là. Elle s'est mariée avec quelqu'un d'autre et je n'ai pas de nouvelles d'eux. Quand tu vis dans un endroit reculé d'Afghanistan, tu n'as pas de communication, pas de routes, rien. C'est très difficile. Alors tu essaies d'avoir des nouvelles comme tu peux. »

Est-ce que tu as envie de dire autre chose ?

« J'ai dit beaucoup de choses et personne ne m'a cru, alors si tu pouvais me croire je t'en remercierais beaucoup. »

Ali

« Je suis originaire du sud de l'Afghanistan, depuis des années une guerre est en cours avec les Américains et l'OTAN. On est venu par l'Iran puis par les pays de l'est de l'Europe. Quand je suis arrivé j'étais du côté flamand et l'Office m'a ramené du côté francophone tout près de Namur. Après 3 ans j'ai reçu un avis négatif, et ensuite un deuxième quelques temps plus tard, et maintenant je suis ici. Le problème c'est qu'à la deuxième demande j'ai demandé à ce que mon dossier soit traité en français parce qu'en néerlandais je ne comprends rien du tout. J'ai été forcé d'apprendre le français en arrivant ici, puis je suis obligé de changer de région et on me dit qu'ici vous ne pouvez pas utiliser le français. Pourtant c'est un seul et même Office des étrangers ?

Ils contestent la région d'Afghanistan d'où je viens ou même disent que je ne viens pas d'Afghanistan, mais s'ils veulent m'expulser, je préfère qu'ils m'expulsent n'importe où, même en



mediActivista: <http://www.dewereldmorgen.be/foto/2010/03/22/afghaanse-asielzoekers-hongerstaking>

Afrique, vous savez il y a des Afghans qui y vivent, mais pas en Afghanistan parce qu'aujourd'hui c'est le pire endroit. D'un côté la Belgique envoie des F16 et des nouvelles troupes et de l'autre, ils disent il n'y pas de problème tu peux rentrer chez toi. »

« On nous a dit que le CGRA ne peut pas accepter plus de 5% des Afghans. On donne donc des papiers aux Afghans mais comme un symbole alors que 95% des Afghans sont dans la rue alors que le grand problème du monde, c'est en Afghanistan. »

La Belgique prône les droits de l'homme mais expulse les Afghans par charter ? Qu'en penses-tu ?

« C'est vraiment un business, lorsqu'ils sont arrivés aux quotas, ils prennent tes empreintes et te disent bon, vous, vous ne pouvez pas rester ni revenir. Ils sont bizarres, ils refusent ton droit d'asile parce qu'ils disent que tu ne viens pas d'Afghanistan puis ils t'enferment en centre fermé et t'expulsent en Afghanistan ! Ils le savent bien, ils ont des arguments qui se contredisent. Mais, ils cherchent des excuses... ».

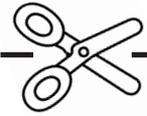
Que penses-tu de l'envoi de Belges, d'Américains,...

« Tout ça c'est du business, je sais bien qu'ils sont entrain de coloniser l'Afghanistan. Il y a déjà des militaires de toutes nationalités dans chaque province du pays. Je ne sais pas ce qu'ils font là... probablement pour calmer l'Iran ! En tout cas, ils ne viennent pas pour résoudre le problème des Afghans ! Depuis leur arrivée, ils ont augmenté les problèmes de l'Afghanistan. Avant, il n'y avait pas de kamikazes, d'explosions, n'y rien de tout ça et maintenant y en a partout chaque jour sur des civils.

Les Américains disent qu'ils veulent finir la guerre mais ils n'ont pas l'intention de régler le problème. Les talibans sont 40.000, s'ils voulaient conclure ils l'auraient fait depuis longtemps. C'est comme pour les armes, ils affirment qu'elles viennent d'Iran, mais nous on l'a vu, la frontière est complètement barricadée par les forces occidentales. C'est impossible de faire passer ces armes. Et elles sont pourtant nombreuses. Les talibans sont quand même très bien armés. Tout montre que la guerre les arrange mais pourquoi ?

Moi je viens d'une région difficile, vraiment en guerre, et ils disent que c'est vrai mais que les talibans ne visent pas les citoyens mais qu'ils visent les étrangers et le gouvernement et que s'ils tuent des civils c'est par hasard. Ca leur suffit pour refuser l'asile. »

LETTRE AU GOUVERNEMENT



Madame Joëlle Milquet
Monsieur Melchior Wathelet,
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles

milquet@milquet.belgium.be

Madame la Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'apprends avec effarement que Monsieur Wathelet ne voit pas de problème à renvoyer des réfugiés Afghans vers Kaboul. Le débat a eu lieu en France et je pensais - jusqu'ici - qu'en Belgique, nous n'avions pas la même politique que celle de Nicolas Sarkozy. Est-ce que je me trompais ?

Savez-vous que l'Afghanistan est en guerre et en proie à une insécurité généralisée ? Selon Amnesty International, « *les attaques sans discrimination, les enlèvements et les agressions de civils ont atteint un niveau sans précédent.* » (Rapport annuel 2009 sur l'Afghanistan).

Savez-vous que c'est un des pays au monde où les femmes et les filles sont le plus exposées aux violences ? Toujours dans le rapport d'Amnesty, « *Selon la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, 60 à 80 % des mariages étaient forcés et les mariages de fillettes étaient fréquents. Il est arrivé à plusieurs reprises que des femmes qui cherchaient à échapper à un conjoint violent soient incarcérées et poursuivies, notamment pour « abandon de domicile » ou crimes « moraux » non prévus par le Code pénal.* »

Savez-vous que la Belgique est l'un des pays d'Europe qui offre le moins d'asile et de protection subsidiaire aux demandeurs afghans ? Les chiffres sont affolants : en 2008, 9% d'asile, 14% de protection subsidiaire ; en 2009, 7% d'asile et 6% de protection subsidiaire.

Le Commissariat aux réfugiés ne cherche pas à protéger, ni à examiner le fond du dossier, il cherche la faille. A la moindre petite erreur ou lacune dans les connaissances, le demandeur est débouté, même si c'est une femme, même s'il y a des enfants, même si c'est une famille qui a voulu échapper au mariage forcé d'une fillette de 9 ans !

La seule politique humaine possible est d'octroyer une protection à l'ensemble des Afghans en donnant l'assurance qu'aucun ne sera renvoyé tant que la situation ne sera pas sécurisée. Vous devez avoir le courage de cette politique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de mes salutations distinguées.

Après la fermeture du centre de Sangatte et la mise à sac de la « jungle » à l'automne dernier, la chasse aux migrants semble se poursuivre de façon effrénée à Calais. Le 7 février, les forces de l'ordre sont intervenues pour fermer le hangar dans lequel quelques dizaines de migrants étaient venus loger. Les sans papiers, principalement afghans et irakiens, n'ont pas été inquiétés mais douze militants de l'organisation altermondialiste *No border* ont été arrêtés. Eric Besson, le Ministre français de l'Immigration et de l'Identité nationale a reconnu le caractère « tonique » de l'opération tandis que Natacha Bouchart, Maire UMP de Calais a déclaré ne pas vouloir se laisser « ... manipuler par des agités qui viennent faire de la provocation et qui risquent de provoquer des réactions extrémistes. » En soutien aux réfugiés et à ceux qui leurs sont solidaires à Calais, un groupe composé à moitié de membres de la communauté afghane de Bruxelles et à moitié de militants belges s'est réuni devant l'ambassade de France ce 24 février 2010. Ensemble, ils ont réclamé la mise en œuvre d'une politique d'asile cohérente, l'arrêt des expulsions vers Kaboul, et la décriminalisation de la solidarité. Cette dernière revendication était arrivée aux oreilles du Ministre de l'Immigration, Melchior Wathelet qui a rédigé en ce sens quelques petites instructions à l'attention de son administration. Mais sans la modification de la loi que son parti, le cdH, n'a jamais eu la bonne idée de proposer à la Chambre, rien ne dit que l'aide aux sans-papiers ne sera pas très bientôt criminalisée en Belgique.

L'ITALIE VA-T-ELLE LÉGALISER LA XÉNOPHOBIE ?

DÉLIT DE CIRCULATION ET PERMIS DE SÉJOUR À POINTS

En juillet 2009, l'Italie adopte une loi proposée par le Ministre de l'Intérieur Roberto Maroni de la Ligue du Nord, parti de Berlusconi. Le texte crée le délit d'immigration clandestine. Devant les tribunaux, les migrants sont désormais officiellement traités comme des personnes moralement condamnables et sont passibles d'une peine de 10.000 €. Dans la foulée, la loi prolonge aussi la possibilité de détention en centre de rétention jusqu'à six mois, au lieu de deux mois, et oblige la présentation d'un permis de séjour valide pour déclarer la naissance d'un enfant. Les enfants des sans-papiers sont remis à l'Etat.



En janvier 2010, à Rosarno dans le sud de l'Italie, près d'un millier de travailleurs saisonniers africains sont violemment chassés par les autochtones. Les italiens reprochent aux immigrés de voler leur travail dans le secteur agricole. Roberto Maroni déclare que ces troubles sont dus à «une trop grande tolérance vis-à-vis de l'immigration».

Au mois de mars, M. Maroni propose le permis de séjour à points pour les étrangers non ressortissants de l'Union européenne séjournant de façon régulière. 30 points devront être gagnés endéans les deux ans par l'acquisition d'un contrat de travail, d'un bail et la réussite d'un examen de citoyenneté comprenant un test de langue et de connaissance de la Constitution. En cas d'échec, un délai d'un an supplémentaire pourra éventuellement être accordé avant l'expulsion.

Mentionnons encore que le mariage entre sans-papiers et nationaux est d'office interdit en Italie et que la Ligue du Nord propose aujourd'hui d'instituer

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : KATHERINE MWANJA YOH-EKELE

Voici un communiqué qui fût envoyé à l'agence Belga et aux différents médias belges. Il concernait la situation urgente de Katherine Mwanja Yoh-Ekele. Le journal *Le Soir* a relayé l'information ainsi que le démenti de l'Office des Etrangers. Diffusant ce qui semblait être un dialogue, l'objectivité journalistique a-t-elle été sauvée ? Sûrement pas ! Un travail de journaliste aurait exigé de recouper les sources et vérifier lesquelles des assertions de la CRER ou de l'Office des Etrangers étaient mensongères.

Communiqué de presse - Urgent - Katherine - 127bis

CRER (Coordination contre les Rafles et les Expulsions et pour la Régularisation)

Bruxelles, vendredi 2 avril 2010

Katherine Mwanja Yoh-Ekele, originaire du Cameroun, est enfermée depuis 107 jours au centre fermé 127bis après avoir passé 3 semaines au centre de Bruges. Elle souffre du SIDA/VIH à un stade très avancé qui requiert un traitement qui n'est pas disponible dans son pays. Après une première tentative d'expulsion et le refus de tous les recours en Belgique, la Cour Européenne des Droits de L'Homme ordonne la suspension de toute expulsion jusqu'à ce que son cas soit traité.

des bus spéciaux pour immigrés. Le maire de Trévise, pour sa part, suggère de retirer les bancs publics et d'organiser des rondes citoyennes.

La crise et les élections régionales du mois de mars ne sont sans doute pas étrangères à l'acharnement actuel des autorités italiennes en matière d'immigration. Mais un climat propice à l'approbation de ces mesures racistes semble avoir été entretenu dans la péninsule depuis un certain temps déjà. Ceci malgré les protestations constantes d'une partie de l'opposition qui critique allègrement le caractère xénophobe et irrationnel de la politique gouvernementale.

A quoi joue l'Office des Étrangers? Pourquoi s'acharner sur cette personne malade?

Au lendemain de son arrivée au centre, le fiancé de Katherine Mwanja Yoh-Ekele avait averti le centre de sa condition médicale requérant d'urgence un traitement. Etant donné l'absence de réaction de la part du médecin du centre - qui lui dit juste qu'elle devait «boire beaucoup d'eau et manger des fruits» -, une première lettre est envoyée par l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers, faisant état de la situation de Katherine, conseillant de commencer le traitement le plus rapidement possible «considérant l'évolution potentiellement mortelle à très court terme (quelques semaines à un mois) si la patiente n'est pas traitée».

Trois semaines plus tard, aucun traitement n'avait encore commencé. Michel Roland, médecin extérieur au centre, rend alors visite à Katherine et fait un rapport alarmant sur sa situation. À plusieurs reprises, il en avertira le médecin du centre.

Entre-temps, la procédure de demande de mariage entre Katherine et son compagnon Jeroen est rejetée le 15 février 2010, et, par conséquent, sa détention au centre 127bis est prolongée de deux mois. Cette procédure, introduite le 21 décembre 2009, exigeait de «suspendre la détention» de Katherine jusqu'à la fin de l'enquête sur leur demande de mariage. Cette décision n'a jamais été exécutée par l'Office des Etrangers (lui-même auteur de la décision...). Le 17 février, son expulsion est programmée pour le mardi 23 février.

Une telle expulsion met la vie de Katherine en danger à ce stade-là de sa maladie. Compte tenu du refus des recours en Belgique, son avocat décide de faire appel, le 22 février 2010, à la Cour Européenne laquelle donne ordre de suspendre l'expulsion jusqu'à ce que le cas soit traité. Ce même 22 février, elle reçoit le début du traitement-test (soit deux mois après l'avertissement de sa condition médicale).



Est-il normal que Katherine soit toujours maintenue enfermée au centre 127bis pendant la procédure de la Cour Européenne, sachant que celle-ci peut prendre des mois avant de statuer sur son cas?

Les limites du temps d'enfermement ne sont-elles pas largement dépassées?

La détention ne doit-elle pas être considérée comme abusive?

De même, lorsque la décision de son expulsion pour le 23 février a été prise, n'était-ce pas irresponsable d'ignorer les recommandations médicales déconseillant fortement son transfert?

Les preuves ayant été données que le traitement dont elle a besoin n'existe pas au Cameroun, pourquoi la détenir plus longtemps?

Voici la réponse de l'Office des Etrangers à ce communiqué telle qu'elle a été répercutée par une dépêche de l'agence Belga le 2 avril 2010 :

« Demandeuse d'asile séropositive : « le traitement est gratuit au Cameroun »

La demandeuse d'asile camerounaise, enfermée au centre 127bis et dont le rapatriement a été suspendu sur décision de la Cour européenne des droits de l'Homme, est séropositive mais n'est pas malade du sida. « Le traitement médical dont elle a besoin est disponible au Cameroun », a indiqué vendredi soir une porte-parole de l'Office des étrangers à l'agence BELGA. « Cette dame a eu accès aux soins médicaux dès le début », a assuré la porte-parole, Dominique Ernould, contestant ainsi le communiqué diffusé plus tôt par la Coordination contre les Rafles et les Expulsions et pour la Régularisation (CRER). « Elle est conduite régulièrement à l'hôpital Erasme, où elle est soignée et voit des médecins », a ajouté Mme Ernould. »

Le 9 avril Katherine est libérée avec un ordre de quitter le territoire dans les 5 jours...

« NO CHANCE »

Un film de Manu Bonmariage !

Le 11 mars dernier, la CRER organisait une soirée ciné-débat à l'ULB. En prélude, un court métrage réalisé par une des membres de la CRER a été projeté. On y a vu des femmes et des hommes sans-papiers s'exprimer, notamment sur leur sentiment d'appartenance à la Belgique. Cela n'est pas étonnant, ils sont nombreux à y vivre depuis plusieurs années. Ce court documentaire, interpellant et émouvant, a ensuite fait place au film de Manu Bonmariage : « No Chance ! ». A la façon des émissions strip-tease, ce documentaire nous a emmenés dans la vie quotidienne de Mireille, mère de 8 enfants, qui semble avoir trouvé un sens à sa vie en aidant les sans-papiers de Calais. Ils sont pour la plupart, d'origine irakienne, kurde ou afghane. Depuis la suppression du centre de Sangatte, les personnes qui tentent de rejoindre l'Angleterre subsistent dans des conditions de vie misérables et dans la précarité la plus totale. C'est la raison pour laquelle Mireille leur apporte son aide mais ses motivations sont ambiguës. Elle va jusqu'à délaissier fortement ses enfants. Elle tente également de combler un manque affectif évident en accueillant des hommes sans-papiers chez elle. La rencontre de Mireille avec les sans-papiers de Calais illustre une réalité difficile, parfois dérangement. C'est la rencontre de deux misères : celle de Mireille dans sa solitude avec son manque total de repère et

son exclusion socioéconomique, et celle des sans-papiers traqués par la société qui souffrent d'une douloureuse précarité tant au niveau humain que matériel. Ce documentaire nous a permis d'approcher une réalité actuelle quotidienne, difficile et trop peu visible. Il donne à la misère un visage humain, sans vision manichéenne ni prise de position.

La projection était suivie d'un débat en présence de trois intervenants : Manu Bonmariage (réalisateur), Souhail Chichah (chercheur en économie de la discrimination) et Oscar Flores (membre de la CRER). Le film a donné lieu à de nombreuses réactions intéressantes et parfois houleuses de la part du public, notamment sur le sens de l'engagement : faut-il cautionner l'attitude de Mireille, qui délaissie ses enfants en tentant de combler un manque affectif au travers de son engagement ? A cela, les intervenants ont répondu par la question suivante : faut-il s'insurger contre une personne qui tente d'apporter son aide comme elle peut et peut-être pour de « mauvaises raisons », ou plutôt contre l'énorme majorité des gens qui restent passifs devant l'inacceptable ?

La nécessité pour les travailleurs belges (ou issus des pays économiquement riches en général) de lutter pour les droits des travailleurs sans-papiers a aussi été évoquée. En effet, la loi leur interdisant de travailler (même quand leur demande de papiers est en cours), les sans-

papiers sont contraints d'accepter des emplois sous-payés dans des conditions de travail souvent inadmissibles. Ils constituent donc une main-d'œuvre servile à bas prix et a fortiori très peu exigeante car totalement dépourvue de droits et de capacité d'action. Ce phénomène induit une pression à la baisse des conditions de travail pour TOUS les travailleurs. Il pourrait même, en théorie, générer une augmentation du chômage des travailleurs belges qui ont la possibilité de refuser ces conditions de travail misérables. C'est ce qu'Emmanuel Terray appelle le phénomène de *délocalisation sur place* : les entreprises n'ont plus besoin de délocaliser dans les pays pauvres pour bénéficier de faibles coûts salariaux : les travailleurs à exploiter sont directement importés.

Pourquoi alors ne pas fermer les frontières pour éviter cela ? Parce que cela ne servirait à rien. En effet, les entreprises délocaliseraient dans les pays que les sans-papiers tentent de fuir, où les droits des travailleurs sont faibles et les conditions salariales et de travail misérables. Souhail Chichah conclut alors que le conflit d'intérêt n'existe pas entre les travailleurs des pays riches et les travailleurs sans-papiers mais bien entre les travailleurs du monde entier et certaines entreprises qui les exploitent. Une solidarité entre les travailleurs est nécessaire, tant pour contribuer à une société plus humaine que pour le maintien ou l'amélioration des droits de tous les travailleurs, de tous les pays.

STEENROCK, 24 avril 2010

Faites de la musique, pas des centres fermés !

34|



Des concerts devant le centre fermé 127 bis

A l'origine, un rêve. Celui de faire un concert en soutien aux sans papiers et en manifestation contre l'existence des centres fermés. Mais pas n'importe où... Si on amenait le public, les artistes, la scène et les amplis là où la politique belge (européenne et plus...) veut nous faire oublier qu'elle a de quoi rougir de honte ! Si on chantait et dansait là où tout espoir semble perdu ? Et si on allait faire de la musique devant le centre 127

bis de Steenokkerzeel ? Notre objectif sera multiple : offrir aux enfermés un peu de chaleur (aussi dérisoire soit-elle...), faire découvrir à un public nouveau la triste réalité de ces centres-prisons pour étrangers, faire entendre aux autorités une fois de plus notre dégoût total face à ces lieux inhumains et faire relayer l'info à travers la presse. La devise se veut simple, pacifique mais forte : faites de la musique, pas des centres fermés !

A l'arrivée, une réalité. Celle d'un public (militant comme non averti), des artistes,

des associations, des bénévoles et des médias¹ (et même du soleil) ayant répondu présent en nombre et en qualité ce jour du samedi 24 avril 2010. Vous étiez quelques trois cent personnes à vous être déplacés jusqu'à Steenokkerzeel en banlieue bruxelloise. Et malgré les fouilles odieuses de la police au départ de la gare de Nossegem (même sur des enfants de trois ans...), la fanfare **Jour de Fête** nous a guidés d'un pas rythmé sur la route du centre. Ensuite, de 14h à 18h30, nous avons écouté

1. Pour voir les vidéos et reportages, tapez « steenrock » sur Youtube.

successivement les **Voix des Garennes**(chants polyphoniques de lutte), **Daniel Hélin** (chanson française-poésie), **Haleh** (électro-trip-hop iranien) et les **Bikinians** (pop rock). Depuis le beau camion-podium bleu siégeant fièrement au milieu du champ face au 127 bis, tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Un chapeau tout particulier à Daniel Hélin qui s'est tiré avec brio de la panne du groupe électrogène. Autant de moments d'émotions fortes et inoubliables, de danses effrénées devant les grilles du centre fermé. Bien sûr il y a des choses à améliorer, des pannes à éviter, mais bien sûr il y a encore des centres fermés ! Et c'est pourquoi, tant que ces centres existeront, que nous continuerons à chanter et clamer notre profond mécontentement : nous réclamons la fermeture radicale des centres fermés !

Merci au public, aux artistes, aux associations, aux bénévoles, à vous qui nous lisez.

Merci aussi pour vos dons récoltés ce jour là qui nous ont permis d'aller offrir 100 cartes de téléphone aux résidents du centre.

On compte sur vous toujours plus nombreux l'année prochaine ! Hasta la victoria siempre !

La CRER.



|35



No BORDER CAMP À BRUXELLES

Du 24 septembre au 3 octobre 2010

UN NO BORDER CAMP ?

36 | Le Camp No Border de Bruxelles s'inscrit dans la tradition des camps No Border organisés à travers le monde depuis les années 90. Ni cadre normatif, ni organisation, le camp No Border est avant tout une rencontre, une convergence de luttes visant à obtenir la fin du système des frontières qui nous divise tous et toutes. Comme à Calais ou à Lesbos en 2009, il s'agira de créer un espace provisoire et autogéré de vie, de réflexions, de partages (expériences, compétences, informations, analyses, ...), de démarches et d'actions autour des questions de frontières, de migrations et de la légitimité des êtres humains à pouvoir se déplacer et vivre où bon leur semble.

REVENDEICATIONS DE BASE ?

Personne n'est illégal ! Ni frontières ni nations ! Les mêmes droits pour toutes et tous ! La liberté de circulation et d'installation ! Contre les systèmes capitalistes et autoritaires qui entraînent exil forcé, guerres et misères.

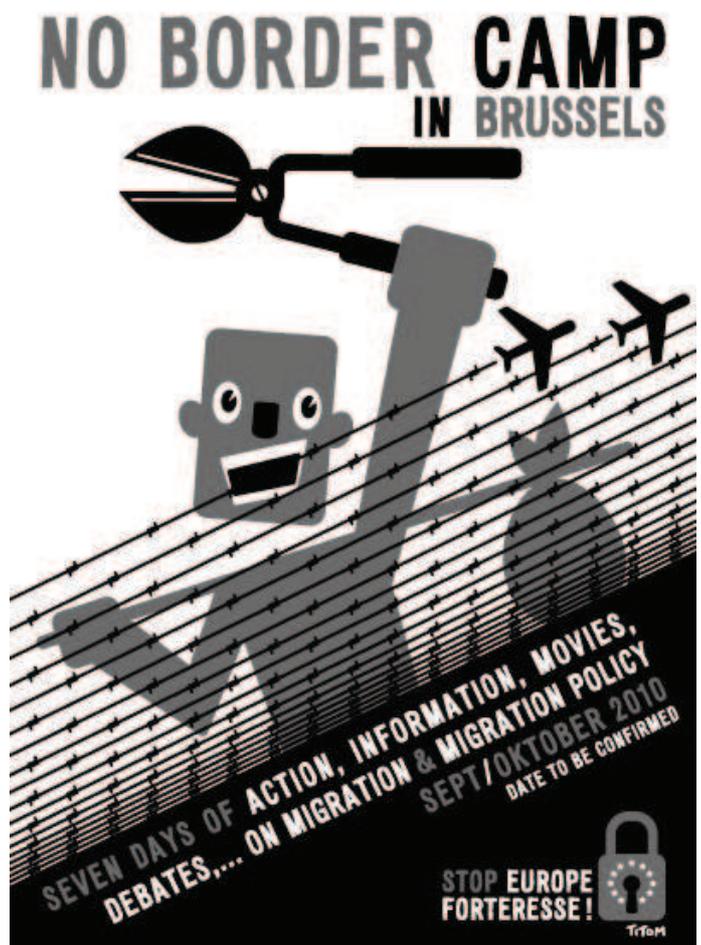
POURQUOI À BRUXELLES ?

La Belgique assumera la présidence du conseil de l'UE du 1er juillet au 31 décembre 2010. Comme capitale de l'Europe, Bruxelles est le symbole de la mise en œuvre des politiques (anti)migratoires européennes. En effet, l'Union Européenne s'emploie, depuis plus de 10 ans, à fermer ses portes aux migrants en érigeant une véritable Europe Forteresse, renforçant la répression (maintien dans l'illégalité, rafles, enfermement et expulsion des personnes « sans-papiers ») déjà menée par la Belgique et les autres états membres. Ainsi, L'Europe se dote de patrouilles de gardes-frontières, d'hélicoptères et de navires grâce à son agence Frontex (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures) et externalise ses frontières en Asie et en Afrique, rémunérant désormais des états, de l'Ukraine au Maroc, pour qu'ils effectuent à sa place le travail de « prévention » de l'immigration. En organisant un camp No Border à Bruxelles, nous remettons en question ces politiques (anti) migratoires.

COMMENT APPORTER SON SOUTIEN ?

Tout le monde (personnes ou collectifs) est invité à participer comme il le souhaite et à proposer des activités ou des collaborations. Un NO BORDER CAMP est ce que l'on veut en faire, chacun peut y jouer un rôle et apporter son soutien:

* En participant à l'organisation du NBC, via les différents groupes de travail (mobilisation, logistique, médias, manif, internet, médical, programme, accueil, finances, traduction, cuisine & juridique).



MANIFESTATION À VOTTEM

ORGANISÉE PAR LE CRACPE (COLLECTIF DE RÉSISTANCE AUX CENTRES POUR ÉTRANGERS)

« On ne l'accepte toujours pas ! »

À 14h ce dimanche 28 Mars 2010, des centaines d'hommes et de femmes s'étaient donnés rendez-vous à la place St Lambert de Liège pour une marche vers la dignité. Le ciel pour la peine s'était couvert, et de lui coulait les larmes de ceux vers qui nos pas étaient guidés. Ces pas, talonnant le sol, d'une seule et même foulée, presque militairement, en pied de nez à l'enfermement que nous dénonçons. Rythmés par les tamtams de l'orchestre qui peinaient à couvrir les battements de nos cœurs. Ces cœurs en appelant à la raison, nous scandions nos idées jusque là ignorées. Rythmés donc mais pas endiablés, pour conjurer qui de droit d'arrêter cette mascarade. Mascarade déplorée par des clowns qui, à nos côtés, se frayaient un chemin, dansant et chantant ci et là avec nous les dits « justiciables », puis tantôt avec eux, les dits « justiciers ». Les forces de l'ordre veillaient au bon déroulement de cette balade qui n'avait de bucolique que les paysages traversés. Ordre que nous voulions ici inverser, nous réclamant justice, et eux n'y répondant pas. Ainsi, en quelques kilomètres, tout en montée, nous nous en allions assiéger la forteresse. Forteresse imprenable, emmurée, bariolée, elle nous apparut après plus d'une heure de marche. Nous siégeâmes devant le rideau de fer qui une fois tombé ne s'ouvre que trop rarement. Un échange de brouhaha se fit de part et d'autre de ce mur, contre lequel tous nous nous lamentions.

De là, nous ne pouvions voir d'eux que leurs mains tendues à travers les barreaux de leurs geôles. De là, ils ne pouvaient entendre de nous que les échos ahurissants de nos plaintes, déchirant le ciel encore et toujours solidairement ombragé. Ces plaintes prirent l'allure tour à tour de discours d'organisateur et d'anciens détenus, de chants, de slogans et puis plus simplement de cris du cœur. Lentement la foule s'est dispersée. C'était une marche vers la dignité. Mais nous attendons toujours : centre fermé de Vottem, 11 ans déjà. Nous marcherons, encore et encore, et toutes les rues deviendront le théâtre de l'agglomération de nos corps mouvants. Pierre par pierre, déconstruisons ces prisons qui enferment. Mot par mot, déconstruisons ces pensées qui les construisent.

Isabelle Praet

* En proposant un atelier, une projection de films, une exposition, un débat, une émission radio ou d'autres idées modestes et/ou géniales. Nous souhaitons aborder principalement les thèmes suivants :

- Les politiques sécuritaires : Frontex et la militarisation des frontières
- La clandestinité et les luttes des migrants
- Capitalisme et migrations
- Les centres fermés pour étrangers et les expulsions
- Les Politiques(anti)migratoires européennes

* En mobilisant, en manifestant, en rejoignant les actions ou en inventant tes propres actions visant à enrayer la machine à expulser

* En organisant une activité de soutien (soirée, concert, souper, ...)

* En mettant à disposition un lieu (un terrain ou un local) permettant de loger des activistes et/ou d'y organiser des activités

* En prêtant du matériel (cuisine, tente, camionnette, sono, ...)

* En faisant un don (matériel ou financier)

INFOS :

www.noborderbxl.eu.org

<http://bxl.attac.be/spip/spip.php?article1209>

CONTACT :

Nobordercamp@vluchteling.be

COMPTE BANCAIRE :

880-4955551-62

IBAN : BE51 8804 9555 5162

BIC : HBKA BE 22

TRACTS & AFFICHES :

<http://www.noborderbxl.eu.org/spip.php?article1>

« *Les carnets noirs des centres fermés* » est une revue consacrée à la politique migratoire et aux centres de rapatriement pour étrangers produite par la CRER (Coordination contre les rafles, les expulsions et pour la régularisation). C'est un outil de sensibilisation à l'incohérence et à l'insuffisance de l'action publique en matière de migration.

Merci à tous ceux qui nous ont envoyé des articles. Veuillez nous excuser de n'avoir pas pu tous les diffuser. N'hésitez cependant pas à nous en renvoyer. Nous ferons de notre mieux pour les publier dans les prochains numéros.

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Mateo
Marion
Thomas
Ann laure
Inês
Fabienne
Oscar
Isabelle
Matthieu
Céline
Jeanne
Isabelle Praet

Graphisme et mise en page:

Inês
Ines.mb.monteiro@gmail.com

Site internet CRER:

<http://regularisation.canalblog.com/>

Travailleurs sans papiers :

<http://1mamanif.canalblog.com/>

Réseaux Parrainage :

<http://parrainage127bis.canablog.com/>

CRER

[coordination contre les Rafles et les Expulsions et pour la Régularisation]

Bd. D'Ypres 66 - 1000 Bruxelles

Tel : 0474 08 35 35

@ : coord100papiers@hotmail.com

Site internet : <http://regularisation.canalblog.com/>

Travailleurs sans papiers : <http://1mamanif.canalblog.com/>

Réseaux Parrainage : <http://parrainage127bis.canablog.com>

Permanences sociales le lundi entre 18h30 et 21h

Sur rendez-vous au 0477 59 19 45

Soutien au n° Triodos : 523 - 0801898 - 74